



SYNDICAT CGT
CENTRE
DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE
ET DE LA FAMILLE

Saint- Brieuc, Le 19 Juin 2023

Monsieur le président

Madame la vice-présidente enfance-famille

Conseil Départemental des Côtes-d'Armor

9 place du Général De Gaulle

22023 Saint-Brieuc

Lettre ouverte

En 2019, les agents du CDEF se sont mobilisés pour alerter quant à leur impossibilité à assurer leurs missions.

Une de ses missions principales est d'accueillir dans l'urgence un enfant en danger. Ensuite, après un temps d'observation qui doit durer trois mois maximum, il est convenu que l'enfant soit orienté, en lien avec ses besoins, vers un lieu d'accueil pérenne.

Or, depuis des années, en raison de l'embolisation globale du système, faute de lieux d'accueil adaptés ou d'assistants familiaux disponibles, les enfants confiés dans l'urgence au CDEF y restent des mois voire des années.

Les internats éducatifs d'urgence et la pouponnière sont en sureffectifs constants. Des enfants d'âges différents, aux problématiques différentes, sont contraints à partager des chambres : la promiscuité majore les risques de violence physique ou sexuelle.

Dans une telle situation, nous ne pouvons pas accepter de la part du Conseil Départemental qu'il n'y ait pas de limite à l'accueil. En 2019, les élus se sont engagés à maintenir au CDEF un effectif de 6 enfants par unité de vie.

Depuis des mois, le Centre départemental de l'Enfance et de la Famille est arrivé à une situation complètement explosive, où la sécurité physique et affective des enfants confiés est de plus en plus difficile à assurer par les professionnels.

Cela engendre de l'insécurité chez les enfants se traduisant par de la souffrance mais également par des passages à l'acte ; tentative de défenestration et de strangulation, fugue d'un enfant de 10 ans, violences envers les éducateurs et entre jeunes, bébé accueilli dans un couloir...

Les équipes éducatives se sentent démunies face cette situation malgré leur investissement professionnel. Dans le quotidien, ils sont confrontés à de la violence et de l'agressivité. La détérioration des conditions de travail (liée aux sureffectifs récurrents sur les unités qui génère de la souffrance chez les enfants confiés et les professionnels) ne peut plus perdurer.

La nouvelle majorité au Département élue en 2021 a nommé sa volonté de prioriser la protection de l'enfance. Elle a augmenté le budget consacré à l'enfance et à la famille. Toutefois, force est de constater que les enfants sont imposés en urgence au CDEF alors même qu'il n'y a plus de place au sein de l'internat : ajouter un matelas, se débrouiller, déplacer des enfants de leur chambre en leur absence pour en accueillir d'autres... Si les enfants accueillis étaient orientés tel que la charte d'urgence le préconise, les professionnels pourraient l'accepter. Mais non, en réalité ils accueillent certains enfants des années. Un petit garçon sans problématique particulière, donc sans difficulté à orienter (à priori) a vu 40 enfants partir avant lui de la pouponnière.

Après son élection, la nouvelle majorité du département a mené une campagne de recrutement visant le métier d'assistant familial. Cela n'est peut-être pas suffisant ? Le processus d'agrément ou de recrutement doit-il être différent ? Au delà des rétributions financières ne faut-il pas améliorer les conditions de travail en MDD pour que les assistants familiaux découvrent un véritable travail en partenariat pour s'engager auprès de l'enfant confié ? En effet, comment un assistant socio-éducatif pourrait avec trente mesures, en plus de ses obligations courantes, rédiger un Projet Pour l'Enfant en y associant l'enfant, sa famille, son assistant familial ? Les assistants familiaux assurent la prise en charge de 70 pour cent des enfants confiés par l'aide sociale à l'enfance dans le département.

Des lieux de vie et de Maisons à caractère Social vont ouvrir d'ici la fin d'année 2023. Mais sans un engagement politique, cela ne réduira pas la tension existante au sein du CDEF.

Aujourd'hui, comme en 2019, Le CDEF tire la sonnette d'alarme et se montre inquiet quant à l'avenir des enfants confiés. L'état psychique des enfants se dégrade de jour en jour. La médecine du travail a alerté Monsieur Le Président des Côtes d'Armor quant aux indicateurs de santé des agents du CDEF qui sont dégradés. Les déclarations d'accidents de travail et les arrêts s'accumulent.

Les conditions de travail et la souffrance des enfants, impactent les professionnels ainsi que l'équipe de cadres. Cette situation a déjà trop duré.

En conclusion nous sollicitons de :

- Garantir et prioriser les besoins et les droits des enfants accueillis
- Orienter les enfants présents depuis plus de 3 mois de manière urgente et adaptée
- Résorber et stopper le sureffectif pour garantir la sécurité des enfants accueillis au CDEF et en famille d'accueil. (6 maximum par unité)
- Retrouver un sens commun et une sérénité de travail entre acteurs de la protection de l'enfance.

- Garantir le respect de la charte d'urgence et des projets de tous les services du CDEF
- Stabiliser durablement le dispositif départemental de protection de l'enfance.
- Garantir des conditions d'accueil matérielles adaptées et sécurisantes
- Garantir des conditions de travail acceptables aux professionnels du CDEF

Pour la CGT-CDEF :

Monsieur MOREL Stéphane secrétaire général CGT-CDEF
syndicat CGTCDEF@cotesdarmor.fr tel : 06 89 51 10 82